

## Comment contourner la parité aux sénatoriales

Mis en ligne le 04/08/14 | Rédaction par la rédaction

### **La solution pour que les hommes gardent leurs fauteuils malgré les scrutins de listes qui imposent des femmes ? La multiplication des listes.**

---

L'UMP se positionne pour la parité... [quand il s'agit d'améliorer ses finances](#). Pour les sénatoriales, le parti ne se privera pas de contourner les règles, en toute légalité. Pour cela, il suffit de jouer avec des listes « dissidentes ». Et sans incidence financière puisque les pénalités ne sont calculées que sur les candidatures aux législatives.

En juin 2013, le Parlement adoptait un projet de loi réformant le mode d'élection des sénateurs. Jusque là, un scrutin de listes - composées d'hommes et de femmes en alternance - s'appliquait dans les départements qui élisent au moins 4 sénateurs. Désormais, la règle s'étend aux départements qui élisent au moins 3 sénateurs. Les trois quarts des sièges seront désormais attribués à la proportionnelle, contre la moitié auparavant. De quoi féminiser l'institution ? Pas tant que ça.

Car la sénatrice Laurence Cohen, rapporteure du texte pour la délégation aux droits des femmes, relevait alors : « Deux phénomènes devraient en limiter la portée pratique : les têtes de listes masculines et les listes dissidentes » (*Voir : [Mesures symboliques pour un Sénat plus féminin](#)*).

Ce qui se confirme à l'approche du scrutin du 28 septembre. Exemple dans le Vaucluse, [comme le racontait La Provence le 9 juillet](#) : Pour que ses deux sortants retrouvent le Palais du Luxembourg, il faudrait que l'UMP décroche les trois sièges en jeu dans le département... « et ça, c'est loin d'être gagné. De plus, qui des deux sénateurs, dans ces conditions, accepterait de se retrouver en 3e position ? Aucun des deux, bien évidemment. C'est pour cela que l'UMP a trouvé une solution qui évitera bien des déchirements dans un parti qui n'a pas besoin de ça en ce moment : il y aura forcément deux listes, chacune conduite par l'un des deux sortants. »

Situation similaire en Eure-et-Loir où le parti a investi 3 listes différentes, chacune menée par un des trois sénateurs sortants. Et [comme le rapportait Le Monde le 1er août](#), « si les trois parlementaires partent en ordre dispersé, ce n'est pas par incompatibilité politique ou d'humeur, mais par simple calcul électoral », là encore pour éviter qu'une femme vienne leur chiper une place.

Ce petit jeu des listes faussement dissidentes n'est pas nouveau. Ainsi lors des dernières sénatoriales à Paris, trois listes parallèles à celle officielle de l'UMP se présentaient, ce qui a permis de faire élire trois hommes en plus.

Entre têtes de listes masculines et listes dissidents, seules 35% de femmes ont été élues en septembre 2011 dans les départements où le scrutin de liste était en vigueur. Au total, la dernière élection a vu pour la première fois un recul des femmes représentées au Sénat. Elles ne sont que 22% (*Voir : [Coup d'arrêt à la féminisation du Sénat](#)*).